



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE DE VAL-SONNETTE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2022-28

En exercice 18

Présents 14

Votants 16

Date de la Convocation

11/07/2022

Date de l'affichage

11/07/2022

Séance du 18 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux,

et le dix-huit juillet,

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Etude préliminaire aménagement
de sécurité Bonnaud

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Roland JACQUARD,
Jacques BONNIER, Marion ATRON, Sébastien BLANCHON, Sophie
DEMAREST, Pierre ECOCHARD, François-Damien GROS, Christopher
HAUBRUGE, Valérie JUNG, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND, Jean-Louis
ROCHET

Absents : Thomas GAND, Nelly GUICHARD (donne pouvoir à Jacques
BONNIER), Isabelle PACOU, Irène ROUCHE (donne pouvoir à Brigitte
MONNET)

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Madame l'adjointe en charge de la voirie et des réseaux informe le Conseil Municipal sur les
possibilités d'aménagement de sécurité de la Route départementale n°44 de Bonnaud ;

Considérant les résultats de l'étude des fréquences et vitesses réalisées sur Bonnaud ;

Considérant le nombre d'enfants fréquentant les arrêts des bus de transports scolaires de la
commune ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

DECIDE d'engager une étude préliminaire,

RETIENT le devis proposé par le Cabinet d'études ABCD de Lons-le-Saunier pour un montant de
2040.00 € HT,

AUTORISE Madame la Maire à signer tout document concernant cette affaire.

Fait et délibéré

A VAL-SONNETTE, le 18/07/2022

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Maire, MONNET Brigitte

